Fédération Française du Sport Adapté

Championnat de France

Sport Adapté

Jeunes

Du 12 au 14 juin 2018 à Châlons-en-Champagne

ATHLETISME

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SPORTS

Fédération Française du Sport Adapté Grand-Est

Grand Est

La Marne LE DÉPARTEMENT

CHÂLONS EN CHAMPAGNE

COCA ATHLÉ

malakoff médéric

Sommaire

Mot d'accueil	p 3
Bienvenue à Châlons-en-Champagne	p 4
Venir à Châlons-en-Champagne	p 5
Comité d'Organisation Local	p 6
Programme Prévisionnel	p 7
Informations Générales	p 8
Précisions Techniques	p 10
Fiche Association	p 15
Demande de dérogation individuelle	p 16
Autorisation médicale	p 17
Fiche Récapitulative	p 18
Plan d'accès	p 19
Liste des Hébergements	p 20

Mot d'accueil

Chers amis sportifs,

Cette année se déroulera la 1ère édition du Championnat de France Athlétisme Sport Adapté Jeunes (SAJ). C'est avec plaisir que nous vous accueillerons à Châlons-en-Champagne pour ce championnat.

L'athlétisme sport adapté est une des disciplines les plus présentes sur le territoire Champardennais. De nombreuses associations et sections permettent cette pratique aussi bien à travers les entrainements qu'à travers les rencontres de loisirs et de compétitions inscrites sur le calendrier sportif. Le haut-niveau est également très développé avec le pôle France Athlétisme situé au CREPS de Reims. Il y a une volonté du Grand Est de développer un PERF (Pôle d'Excellence Régional et de Formation) afin d'accompagner au mieux les sportifs dans leur projet en compétition.

Nous espérons vous retrouver nombreux sur cette belle rencontre afin de partager avec vous notre passion de l'athlétisme à travers cette compétition.

Un grand merci à nos partenaires sans qui cette rencontre ne pourrait avoir lieu et à toutes les personnes qui participent à la réalisation de ce championnat.

Bon championnat de France à tous !

Marc TRUFFAUT
Président du COL
Président de la Ligue Sport Adapté Grand Est

Bienvenue à Châlons-en-Champagne

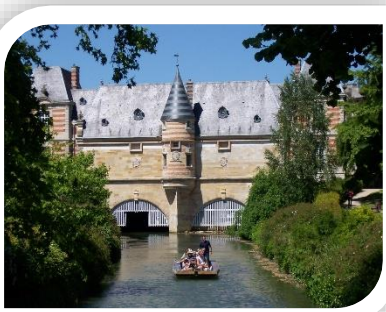

La Ville de Châlons-en-Champagne nourrit une histoire d'amour avec le sport depuis très longtemps. Ses atouts géographiques (les Jards et l'eau notamment) encouragent la pratique sportive et les loisirs.

La Ville a complété cet environnement favorable par des équipements de qualité : le Palais des sports Pierre de Coubertin, qui accueille notamment l'équipe de basket Marnaise, le CCRB, le stade des frères Lauvaux, dix gymnases, une salle d'escrime et une salle d'arme, un stand de tir, des salles pour la boxe, l'aïkido, le billard, la gymnastique, le tennis de table, les arts martiaux, un boulodrome …

Venir à Châlons-en-Champagne

En voiture

- Sortir à La Veuve (sortie n°27)
- Suivre le fléchage FFSA

En train / TGV

- Paris : 1H30 (Trajet Direct)
- Lyon : 4H
- Bordeaux : 4H30
- Marseille : 6H

En avion

- Aéroport Paris-Vatry
  Environ 30 min de Châlons-en-Champagne

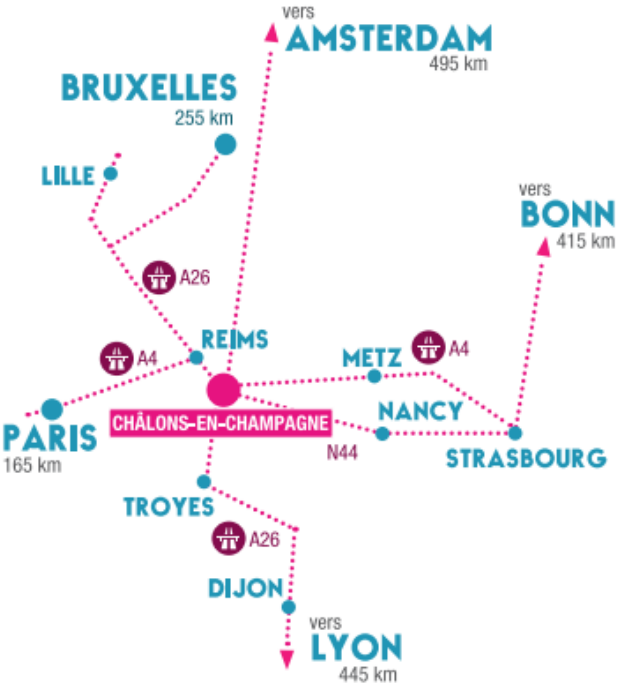

Compétition
Stade des frères Lauvaux
Rue René Lemoine
51000 Châlons-en-Champagne

Accueil / Restauration
Gymnase Daniel Cabot
Rue René Lemoine
51000 Châlons-en-Champagne

Comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur Marc TRUFFAUT

Président de la Ligue Sport Adapté Grand Est

FONCTION	CONTACT
Trésorière	Rachel Naget
Secrétaire général	Elodie Hars
Commission Coordination	Elodie Hars
Commission Sportive	Elodie Hars
Commission Médicale	Elodie Hars
Commission Restauration	Elodie Hars
Commission Arbitrage	Annick Biehler
Commission Communication	Elodie Hars
Commission Développement Durable	Matthieu Labeste

Cadre Technique National Athlétisme	Quentin Schille / ***quentin.schille@ffsa.asso.fr***
Délégué Technique Fédéral du championnat	Quentin Schille / ***quentin.schille@ffsa.asso.fr***
Commission Sportive Nationale Athlétisme	Frédéric Drieu/ ***frederic.drieu@ffsa.asso.fr***

COL France Athlétisme Sport Adapté Jeunes

Ligue Grand-Est – Elodie HARS

Zone Champagne Ardenne Sport Adapté
1 bis rue Jean Charcot
51000 Châlons-en-Champagne

06 99 23 06 94 / sajathletisme@gmail.com

Programme prévisionnel

Mardi 12 Juin 2018

14h00 - 18h00	**Accueil des délégations – Gymnase Cabot**
19h00	Cérémonie d'ouverture – Gymnase Cabot
19h30	Repas – Gymnase Cabot
21h00	**Réunion des entraîneurs – Gymnase Cabot**

Mercredi 13 Juin 2018

08h30	Echauffement – Stade des frères Lauvaux
09h00 - 12h00	**Epreuves – Stade des frères Lauvaux**
12h00 - 13h30	Repas – Gymnase Cabot
13h30 - 18h00	**Epreuves – Stade des frères Lauvaux**
19h00	**Repas de gala – Gymnase Cabot**

Jeudi 14 Juin 2018

08h30	Echauffement – Stade des frères Lauvaux
09h00 - 12h00	**Epreuves – Stade des frères Lauvaux**
10h00	Distribution paniers repas – Stade des frères Lauvaux
12h30	**Remise des récompenses et cérémonie de clôture**
13h00	Fin du championnat

Informations générales

Retour des inscriptions au plus tard le Mardi 8 Mai 2018.

Accueil des délégations

L'accueil se fera sur le :

Mardi 12 Juin 2018 de 14h00 à 18h00
Gymnase Daniel Cabot
Rue René Lemoine, 51000 Châlons-en-Champagne

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.
A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de l'Athlétisme en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Tous les repas seront servis au :

Gymnase Daniel Cabot
Rue René Lemoine - 51000 Châlons-en-Champagne

Les paniers repas du jeudi midi seront distribués sur le lieu de compétition.

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Precisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Athlétisme FFSA est disponible sur le site internet fédéral : http://www.ffsa.asso.fr dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement Athlétisme FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.

Modalités d'inscription

Le championnat de France Athlétisme Sport Adapté Jeunes relève du règlement Athlétisme FFSA.
Peuvent participer au Championnat de France Athlétisme Sport Adapté Jeunes, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2017-2018 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.
Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement.
Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée.
Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat qualificatif ;**

- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
  Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

  Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 16 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN Athlétisme FFSA en charge de la partie informatique – **Jean-Claude HERRY - jc.herry@athle29.info** - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Mardi 8 Mai 2018.** Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Engagement

Télécharger la fiche engagement en cliquant sur le lien ci-dessous:

https://www.dropbox.com/s/i2zedzdkpnxh9a2/FICHE%20ENGAGEMENT%20CF%20ATHLETISME%20SAJ%202018.xls?dl=0

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Mardi 8 Mai 2018**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Athlétisme – Frédéric DRIEU – et le Cadre Technique National de la discipline – Quentin SCHILLE - est programmée le :

Mardi 12 Juin 2018 à 21h00
Gymnase Daniel Cabot
Rue René Lemoine - 51000 Châlons-en-Champagne

Un entraineur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraineurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée**.**
Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à **celine.sportadaptegard@gmail.com.**

Echauffement et compétition

Possibilité de s'échauffer autour du stade et sur la piste avant le début des compétitions le mercredi matin et jeudi matin à partir de 8h30.
Les compétitions débuteront dès 9h00 précises.

Equipements sportifs

Une tenue de sport (chaussures de sport, short ou survêtement, T-shirt) est obligatoire.
Nous vous invitons à faire concourir vos sportifs avec le maillot du club afin de faciliter les résultats.
Pensez aux épingles pour les dossards.

Catégories d'âges

ANNEE	-10 ans	-12 ans	-14 ans	-16 ans	-18 ans	-21 ans
2017 2018	2008 et après	2006-2007	2004-2005	2002-2003	2000-2001	1997-1999

Epreuves

Les sportifs s'inscrivent soit en épreuves individuelles ou en épreuves combinées.

- **Epreuves combinées** ouvertes pour toutes les catégories : **-10 ans à -21 ans.**
- **Epreuves Individuelles** ouvertes pour toutes les catégories : **-14 ans, -16 ans, - 18 ans et -21ans.**

Épreuves combinées ouvertes

QUADRATHLON CLASSE AB

-10ANS	-12ANS	-14ANS	-16ANS	-18ANS	-21ANS
50M	50M	50M	50M	50M	50M
VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX
LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR
400M départ en ligne	400M départ en ligne	400M départ en ligne	400M départ en ligne	400M départ en ligne	400M départ en ligne

QUADRATHLON CLASSE BC

-10ANS	-12ANS	-14ANS	-16ANS	-18ANS	-21ANS
50M	50M	50M	100M	100M	100M
VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX	VORTEX
LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR
800M départ en ligne	800M départ en ligne	800M départ en ligne	800M départ en ligne	800M départ en ligne	800M départ en ligne

QUADRATHLON CLASSE CD

-10ANS	-12ANS	-14ANS	-16ANS	-18ANS	-21ANS
50m	50m	100m	100m	100m	100m
VORTEX	POIDS Masculin: 3Kg Féminin: 2Kg	POIDS Masculin: 4Kg Féminin: 2Kg	POIDS Masculin: 5Kg Féminin: 3Kg	POIDS Masculin: 6Kg Féminin: 4Kg	POIDS Masculin: 7.260Kg Féminin: 4Kg
LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR	LONGUEUR
1000M départ en ligne	1000M départ en ligne	1000M départ en ligne	1000M départ en ligne	1000M départ en ligne	1000M départ en ligne

Épreuves individuelles ouvertes :

Voir tableau des épreuves en fonction du sexe et des classes sur le règlement FFSA.
(règlement modifié mars 2018)

- **Classe CD**

Un athlète peut effectuer 3 épreuves en CD mais reste limité à deux courses maximum de la même famille (sprint du 100m au 400m ou ½ fonds du 800m au 5000m) en individuel ou en Epreuve Combinée.

Ex : 3 sauts ou 3 lancers, 2 sauts et 1 course, 2 lancers et 1 course, 2 courses et 1 saut ou 1 lancer, 2 sauts et 1 lancer, 2 lancers et 1 saut.
Pour le ½ fond possibilité de doubler 800m/1500m ou 1500m/5000m chez les hommes et 800m/1500m ou le 1500m/3000m chez les filles, impossibilité de doubler 800m/5000m ou 800m/3000m.
Cependant il sera autorisé à un athlète de doubler 400/800.

- **Classe BC**

Le nombre d'épreuves est limité à 2 épreuves individuelles au choix.

- **Classe AB**

Le nombre d'épreuves est limité à 2 épreuves individuelles au choix. Les courses de relais ne font pas partie des épreuves individuelles et ne rentrent pas en compte dans le nombre d'épreuves autorisées en individuel.

FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A retourner au COL avant le Mardi 8 Mai 2018

COL Championnat de France d'Athlétisme SAJ
1 Bis Rue Jean Charcot – 51000 Châlons-en-Champagne
Mail : sajathletisme@gmail.com / Tél : 06.99.23.06.94

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	**Mail.** :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	**35€**		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	**75 €**		
Formule 3 – Sportif Inscription au championnat avec repas de gala	**55 €**		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	**15€**		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	**55 €**		
Formule 3 – Sportif Inscription au championnat avec repas de gala	**35 €**		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition		**TOTAL**	

*Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL championnat de France athlétisme SAJ 2018***

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ……..euros

N° de chèque : ……de la banque :……

Date

Signature

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) Mr/Mme…… **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme …… participe au championnat de France Athlétisme Sport Adapté Jeunes, pour le motif suivant :

- ❒ Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- ❒ Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
  (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- ❒ Autre motif……

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- ❒ Favorable
- ❒ Réservé
- ❒ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- ❒ Favorable
- ❒ Réservé
- ❒ Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e) Mr/Mme……

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Athlétisme Sport Adapté Jeunes à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à …… Le……

Signature

Je soussigné(e) Mr/Mme ……

Représentant légal de Mr/Mme……,

agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Athlétisme Sport Adapté Jeunes à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à …… Le……

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL Championnat de France Sport Adapté Jeune d'Athlétisme 2018
Ligue Grand-Est Sport Adapté – Elodie HARS
Zone Champagne-Ardenne Sport Adapté
1 Bis Rue Jean Charcot
51000 Châlons-en-Champagne
Mail : sajathletisme@gmail.com / Tél : 06.99.23.06/94

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :
Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Mardi 8 Mai 2018

- ❑ La fiche d'inscription « Association »
- ❑ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- ❑ La fiche d'engagement
- ❑ **La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- ❑ Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- ❑ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ❑ La licence compétitive en cours de validité
- ❑ **Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- ❑ **Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

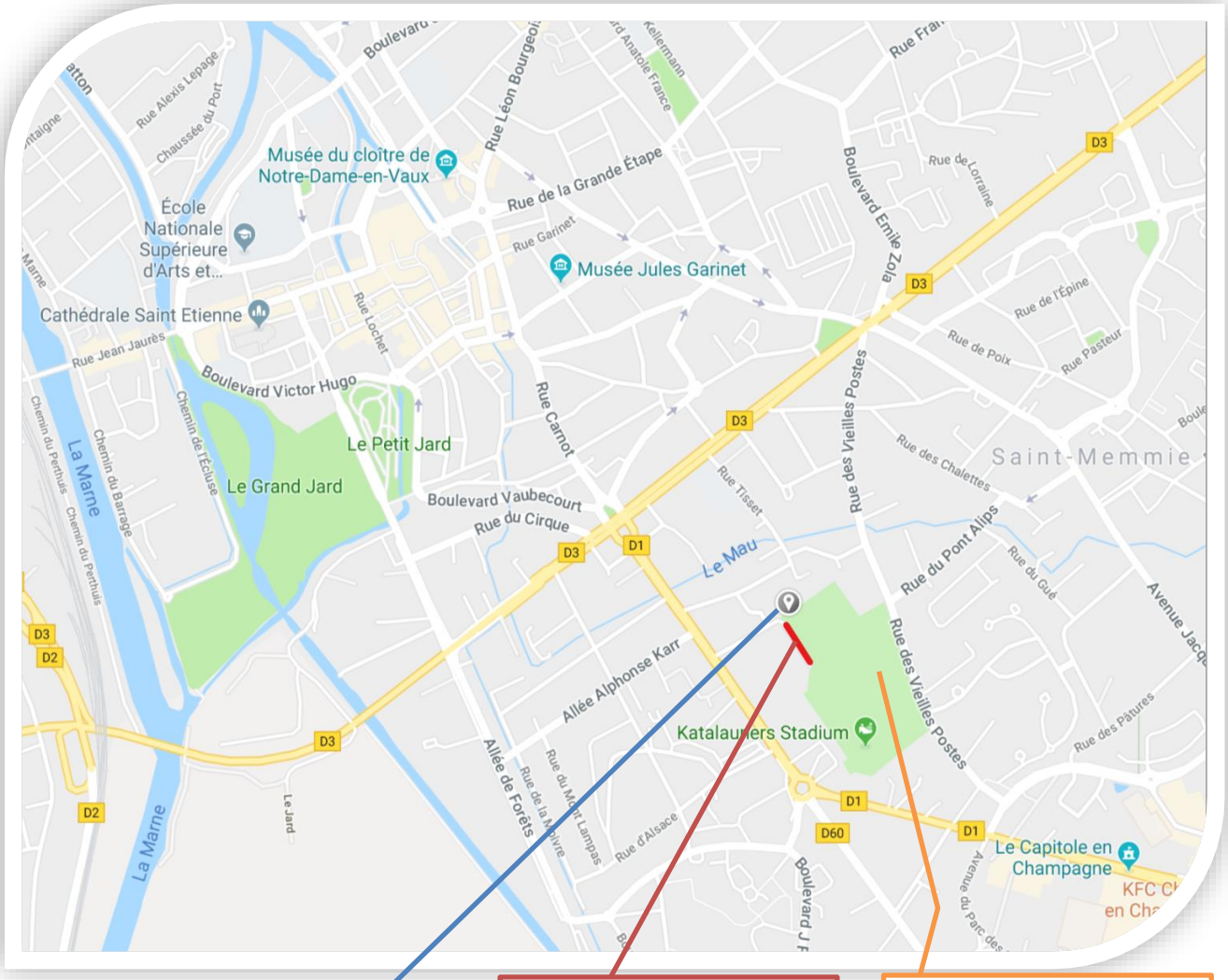

Gymnase Daniel Cabot

Rue René Lemoine + Parking

Lieu de la compétition (Stade des Frères Lauvaux)

Hébergement

NOM	COORDONNEES	DESCRIPTIF et TARIFS
Hôtel-Restaurant « Le Renard *** »	24 place de la République 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE 03 26 68 03 78	• Chambre Simple : de 97 à 115 € • Chambre double : de 105 à 128 € • Supplément petit déjeuner : 11 €
Hôtel du Pot d'Etain	18 Place de la République 51000 Châlons-en-Champagne 0 3 26 68 09 09	de 76.00 € à 91.00 €
Les Caudalies	2 rue de abbélambert 51000 Châlons-en-Champagne 03 26 65 07 87	de 105.00 € à 115.00 €
Gite "Le Mouton d'Or"	29 rue Léon Bourgeois 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE 06 63 19 42 80	• Nombre de chambres : 3 • Nombre de personnes : 6 • Nuitée : de 100 à 300 €
La Maison De Marie Caroline	4 Rue Croix Des Teinturiers 51000 Châlons-en-Champagne 03 26 22 74 87	de 89.00 € à 149.00 €
Hôtel de "la Cité"	12 rue de la Charrière 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE 03 26 64 31 20	• Chambre Simple : de 36 à 52 € • Chambre double : de 36 à 62 € • Chambre familiale : de 59 à 62 € - Chambre triple. • Supplément petit déjeuner : 7,5 €
Hôtel « Pasteur *** »	46 rue Pasteur 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE 03 26 68 10 00 06 08 90 95 04	• Tarif de base : de 100 à 225 € - 1 à 5 personnes. • Supplément petit déjeuner : 10,5 €
Hôtel « Bristol *** »	77 Avenue Pierre Semard 51510 FAGNIERES 03 26 68 24 63 06 10 28 76 06	• Chambre Simple : de 70 à 90 € - Chambre single, lit double 160x200 • Chambre double : de 74 à 88 € - Lit double 160x200 • Chambre double : de 76 à 90 € • Chambre familiale : de 117 à 115 € - Lit double 160x200, lit simple 90x200, plus un lit d'appoint enfant pliant, de 3 mois à 12 ans. Disponible en triple ou en quadruple. Écran plat 42 pouces. • Supplément petit déjeuner : 11 € - Buffet sucré salé + chaud (omelettes, saucisses, poitrine grillée)

Camping de Châlons-en-Champagne ****	Rue de Plaisance 51000 Châlons-en-Champagne 03.26.68.38.00	• 132 emplacements traditionnels • 10 résidences mobiles avec TV – 2 chambres – 4/6 pers. • Camping Accessibilité Handicapé : 6 emplacements – 1 wc – 2 lavabos – 1 douche • De 16€ à 122 € pour les 3 jours
Hôtel « Le Montréal ** »	Avenue du Général Sarrail ZAC du Mont-Héry 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE 03 26 26 99 09	• Tarif de base : de 56 à 73 € • Supplément petit déjeuner : 7,5 €
HOTEL F1	1 ZAC du Mont Héry, 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE http://www.accorhotels.com/fr/hotel-2313-formule-1-hotelf1-chalons-en-champagne/index.shtml	• A partir de 29,75 €
Hôtel « B&B Chalons ** »	Parc d'Activités Sud des Escarnotières 5 Rue Michel Ménard 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE 08 92 70 23 50	• Tarif de base : de 48 à 49 € - Du lundi au jeudi soir • Tarif de base : de 39 à 42 € - Du vendredi au dimanche soir • Supplément petit déjeuner : 6,15 €
Hôtel "Balladins Saint-Martin-sur-le-Pré"	10 rue du 8 mai 1945 ZI Saint-Martin 51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE 03 26 21 12 57	• Tarif de base : de 40 à 75 € • Supplément petit déjeuner : 5,9 €
Hôtel « Première Classe * »	Rue du 8 mai 1945 - RN 44 51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE 03 26 67 55 45	• Tarif de base : de 35 à 70 € • Supplément petit déjeuner : 5 €
Hôtel-Restaurant « Campanile Châlons-en-Champagne *** »	Route de Reims - RN 44 51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE 03 26 70 41 02	• Tarif de base : de 60 à 130 € • Supplément petit déjeuner : 9,9 €

La Janenquelle	lechateau le chateau,Rue Basse 51520 Sarry 03 26 21 44 88 06 87 21 33 47	De 45 € à 90 €
Hôtel-Restaurant « Ibis Châlons-en-Champagne *** »	Parc Technologique du Mont Bernard Complexe Agricole D977 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE 03 26 65 16 65	• Tarif de base : de 70 à 104 € • Supplément petit déjeuner : 9,9 €

Hotel d'Angleterre	19 Place Monseigneur Tissier, 51000 Châlons-en-Champagne 03 26 68 21 51	• Chambre standard : 85€ à 135€ • Chambre supérieure : 145€ à 175€ • Chambre luxe « Suite Junior » : 175€ à 205€ • Petit-déjeuner buffet : 16€ • Petit-déjeuner en chambre : 21€ • Taxe de séjour : 0,30€par personne • Animal de compagnie : 10€ toutes taxes et service compris.
Auberge de Jeunesse de Châlons	2 Avenue du Général Patton 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE 03 26 26 46 28	• Nombre de chambres : 5 • Nombre de personnes : 25 • Tarif par nuit et par personne : 19 €
Hôtel-Restaurant « L'Auberge des Moissons *** »	RD3 - 8 route Nationale 51510 MATOUGUES 03 26 70 99 17	• Chambre Simple : de 77 à 95 € • Chambre double : de 88 à 125 € • Supplément petit déjeuner : 11 €
Au bon séjour Hotel	2 faubourg Léon Bourgois 51300 Vitry le François	• Chambre simple : 52 euro • 7 euro le petit déjeuner
Hotel « Le Castor »	16 Avenue du Perthois, 51300 Vitry-le-François 03 26 62 13 13	A partir de 49€ la nuit
Hôtel de la Poste	1 Rue Sainte-Croix, 51300 Vitry-le-François 03 26 74 02 65	A partir de 68€ la nuit

Partenaires institutionnels

Partenaire principal FFSA

malakoff médéric

Partenaires locaux